

ASSOCIATION OING-SERVICE

Maison des Associations

1, place des Orphelins, F - 67000 STRASBOURG

Inscrite au registre des associations

Tribunal d'Instance de Strasbourg Vol 72, Fol 105

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de OING-Service 8 avril 2019, 17.15 – 18.30, Conseil de l'Europe, Agora salle GO4

Présents:

Membres élus : OESCHGER Annelise , GALIBERT Marie-Claire, JANSEN Heleen,
GARCIA Ascensio, DUJARDIN Léon,

Membres de droit : KRAUS Anne, SPRENG Christoph, TOTSI Iamvi (représentant Simon Matthijssen)

Excusés : BRUNEAU Maryne; RURKA Anna, BERGOUGNAN Robert, VIVIER LE GOT Claude

Absent: MATTHIEU Thierry

Invité: GROLLEAU Philippe, vérificateur aux comptes

Le quorum est atteint et le nombre de membres élus est supérieur au nombre de membres de droit.

1 – L'ordre du jour est adopté et Ascensio Garcia est désigné comme rapporteur.

2 – Echange avec le vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes, Philippe GROLLEAU, dit proposer que quitus soit donné à la trésorière et au CA puis présente ses observations et éléments de guidance:

Si une nette amélioration depuis son dernier rapport (juin 2018) a été constatée, on observe encore une certaine indiscipline dans des dossiers de demandes de remboursement de la part des demandeurs, notamment des demandes non signées. Un tableau d'observations dossier par dossier a été rédigé.

Les satisfactions

- * Les dossiers de dépenses comportent une preuve de la dépense soit par copie du chèque ou de l'opération de virement
- * L'objet de la dépense est mieux explicité : lettre de mission, convocation, invitation
- * La preuve de la réalisation existe plus systématiquement: rapport
- * Seules deux erreurs de transcription pour un total de 34 € - en cours de correction.

Parmi les améliorations recommandées

- * Respect du délai pour la demande: 30 jours après la dépense – trouver un moyen pour y arriver.
- * La dépense doit être approuvée par l'autorité compétente.
- * Respect plus conséquent des forfaits.

Modifications décidées suite aux préconisations de Ph. GROLLEAU.

* Les originaux: La numérisation contre-carre le principe de recueil des originaux de dépense. Sont à accepter : les factures originales, les copies certifiées conformes à l'original, les factures numériques établies par les compagnies de transport ou les agences de voyage ou de location. Les photos de pièces sont acceptables si de bonne qualité. Le plafond à partir duquel sera exigé l'original reste à préciser. A voir avec la révision du règlement intérieur.

* Le formulaire de demande de remboursement sera modifié pour y ajouter la mention "**J'atteste sur l'honneur que les documents présentés sont conformes aux originaux et ne font pas l'objet d'une autre demande de remboursement.**" **Aucun remboursement ne sera effectué sans cette mention et la signature.**

* Conversion monétaire: Le taux du jour de la dépense doit être mentionné sur la demande.

* L'usage de centrale de paiement dédiée permet de réduire voire de supprimer les frais de conversion parfois élevés qui pénalisent le demandeur.

- * Le formulaire devra porter la liste des pièces justificatives de dépenses.
- * Le plafond de 87,50 € pour hébergement et repas par jour est maintenu. Le dépassement reste possible sur décision écrite de la présidence de OING-Service en coordination avec la présidence de la Conférence des OING.
- * L'usage du tampon signature nécessite une procuration formalisée de la présidente de la Conférence des OING.
- * Les justificatifs de frais administratifs ou de restauration (noms à mettre!) ne sont pas assez précis et trop souvent sans fiche de dépense: faire établir systématiquement une fiche de remboursement.

3 - Organisation de l'Assemblée générale

- Ascensio GARCIA, secrétaire, ne pouvant être présent, Léon DUJARDIN, secrétaire adjoint, rédigera le compte rendu de l'AG.
- Le projet de compte rendu de l'Assemblée générale de juin 2018 est validé. Il sera présenté à l'AG.
- La vice-présidente Marie Claire GALIBERT présentera le rapport moral.
- Le rapport financier qui sera présenté par la trésorière Heleen JANSEN est validé ainsi que le bilan.
- Les actions futures, notamment la candidature pour le projet "Actions" dans le cadre de l'UE / Horizon 2020 (acceptée par le CA par vote écrit en mars 2019), et le budget prévisionnel, notamment l'utilisation de 6000 € sur les réserves pour la "Feuille de route pour la participation des jeunes", seront présentés par Annelise OESCHGER.
- Il sera proposé que les montants de cotisations soient maintenus pour 2020. Anne KRAUS précise que l'adhésion dépend souvent de la relation entre le/la délégué(e) et le bureau de son OING.
- Suite au mandat donné par l'AG de juin 2018 à la nouvelle équipe, il est proposé de préciser au règlement intérieur, Article 1 que « - **Les administrateurs/trices exercent leur fonction à titre personnel.** »
Pour le bon fonctionnement il est proposé par ailleurs, à l'Article 5 « Les frais de déplacement relatif à la mission des membres du Bureau et du Conseil d'administration d'OING-Service ne sont pas remboursés **à l'exception d'un déplacement du/de la trésorier(e) en début d'année à Strasbourg.** »
Ces deux propositions seront soumises au vote de l'AG.
- Emargement et remise des bulletins de vote vendredi 12 avril avant l'AG. Liste des adhérents: les OING membres disposent du droit d'expression à l'AG même si elles ne sont pas à jour de cotisation (2018 ou 2019), mais elles perdent leur membership après non-paiement "répété".
- Un stand OING-Service sera installé devant la salle G03 dès mardi matin sous le slogan "OING-Service - partenaire de la Conférence des OING depuis 25 ans". Le roll up de la Conférence, les fiches explicatives en FR et EN, le recueil des paiements pour le dîner du jeudi 11 avril et l'appel à cotisation y seront présentés.

4 – Modification des statuts

Le chantier est ouvert conformément au mandat de l'AG de juin 2018. Cette modification tiendra compte de la validation du code de bonne conduite par la Conférence des OING prévue à cette session.

En conclusion , Christoph SPRENG s'exprimant au nom du Bureau de la Conférence des OING, remercie le Bureau de OING-Service pour le travail accompli.

Compte rendu par Ascensio GARCIA, secrétaire